

RECONNAISSANCE !!!!

Le 13/02/2019

Le surveillant pénitentiaire n'est pas un porte clé. Son métier est multiple, aujourd'hui l'agent en détention est :

Assistant sociale, psychologue voire psychiatre : Il gère les attermolements émotionnels des détenus.

Médiateur : Il désamorce les différents conflits.

Agent de circulation : Il régule les mouvements des détenus et assure la sécurité des détentions

Livreur : Il achemine les cantines d'un point A vers un point B et endure les griefs et mécontentements de la population pénale.

Facteur : il reçoit, trie, organise la distribution des différents courriers aux détenus et aux différents services

Greffier : Technicien de la procédure, met en forme, met en archive et assure la conservation.

Force publique : Lors d'intervention, il met sa vie en péril pour rétablir l'ordre en détention.

Pompier : Il engage son intégrité physique lors du sauvetage des détenus.

Comptable : gère les paies, les règlements des cadences aux ateliers, respecte la réglementation en vigueur.

Personnel médical : Travaille dans les infirmeries, assure la sécurité des médecins et infirmiers.

Personnels de l'Education Nationale : Élément essentiel de régulation et de la bonne tenue des activités scolaires, travaillant dans un secteur souvent isolé, sans vidéo protection.

Transporteur : Il achemine, les cantines et même les personnels avec la prochaine ouverture des PREJ, les détenus, là encore leurs vies seront exposées.

Agent de renseignement : Il rend compte de toutes informations utiles veillant à la sécurité de sa structure voire de la Nation.

Il est aussi souvent un être déraciné, exilé loin de ses terres d'origine, il laisse sa famille à des centaines voire des milliers de kilomètres pour servir la Nation, en gardant « la crème de la société ».

Il est aussi électricien, agent d'accueil, chef de chantier et bien d'autres choses qui ne figurent sur aucune fiche de poste. Autant de métiers dans un seul avec toujours plus de responsabilités !

La CGT Pénitentiaire île-de-France vous salue pour votre engagement, votre abnégation, votre investissement et votre professionnalisme !!

Nous le redisons, le métier de surveillant, vu sa diversité réelle n'est pas reconnu et est de surcroît sous payé !!!

La CGT Pénitentiaire Île-de-France s'indigne encore de la sourde oreille du ministère aux revendications légitimes visant à redonner du sens, de la respectabilité et de l'attractivité à un métier si diversifié.

Le Bureau Régional

